

GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL

Le 03/07/2024

Présents : Henri de Boissieu Pascal Ravaux
 Thierry Gonon Violette Revaud

Excusés : Père Adrien Diakiodi, Renato Collino
Invités : Sylvie Dulieux, Père Jean Mpongo (délégué par le curé)

Ouverture de la séance à 20 h 00 par un temps de prière

*** Analyse des comptes 2023**

Henri de Boissieu présente l'analyse des comptes de l'année 2023 dans la continuité du travail effectué auparavant par Philippe Treff :

- pour mémoire : 2017 : vente de la cure de Neuville, 2021 ; vente du bâtiment de Jujurieux ; 2022 : ouverture des gîtes de St Martin du Mont
- les recettes des gîtes ont nettement permis d'augmenter les recettes et, pour la première fois (hors le cas des années exceptionnelles 2017 et 2022), le compte de résultats est quasiment équilibré, y compris les amortissements (pages 1 et 2)
- les faibles dépenses de la catéchèse ont été l'occasion d'évoquer la question de l'évangélisation, au cœur de notre mission : l'aspect financier ne doit pas être un frein
- l'évolution de la « contribution au diocèse » est un peu surprenante en 2023 (le versement pour le 4^e trimestre a été remplacé par une contribution, inférieure dans notre cas). Le mode de calcul de la contribution est revu pour 2024 : voir les dernier EPA

Il affinera cette analyse tout en simplifiant la présentation pour l'Assemblée paroissiale de l'automne.

*** Situation au premier semestre 2024**

Un tableau de bord avec les critères habituels a été présenté sur la feuille paroissiale : vigilance pour les consommations d'énergie : dépenses très élevées en raison du remplissage de plusieurs cuves de fuel et augmentations sensibles du prix de l'énergie. Pour le compte de messes, le premier semestre 2023 était très mauvais, ce qui explique le niveau élevé de 2024 par rapport à l'objectif 2023. Le comptable attire l'attention sur le fait qu'il faut maintenant assurer les messes pour 3 prêtres et les « réserves » du compte de messe (6 mois pour 2 prêtres) diminuent. A long terme, il faudra sans doute faire appel à la solidarité diocésaine.

*** Rénovations à la cure**

Dans la perspective de l'arrivée du nouveau vicaire, le père Jean souhaite que la cuisine de la cure soit rénovée (chantier en cours de réflexion : **Henri annonce un budget inférieur à 1 500 €**), que la future chambre du vicaire soit repeinte (après le 31 août : **Violette**), que le canapé du « séjour » à l'étage soit remplacé et la pièce voisine dégagée de tout ce qui l'encombre et qu'un petit espace d'accueil (achat d'une cafetière à dosette) soit aménagé dans la salle St François de Salle de la cure.

*** Installation du nouveau curé le 7 septembre**

Un apéritif dinatoire va être organisé salle Jean-Paul II par **Thierry Gonon**.

*** Débroussaillage d'une parcelle inculte à côté du château de Pont d'Ain**

La municipalité a envoyé un courrier au diocèse rappelant au propriétaire qu'il est tenu d'entretenir ce terrain ; ce travail doit être effectué avant le 3 09 2024. **Un chantier est envisagé, après analyse de la situation sur place par Thierry Gonon.**

*** Divers points du dernier compte rendu du 28/05/2024**

Certains points n'ont pas encore été traités... à faire avant la prochaine réunion de CEP.

Prochaine réunion du Conseil économique : une réunion conjointe avec le CPP le mercredi 11 septembre ? proposer un repas partagé ?

Monsieur le curé

secrétaire

scrutateur